

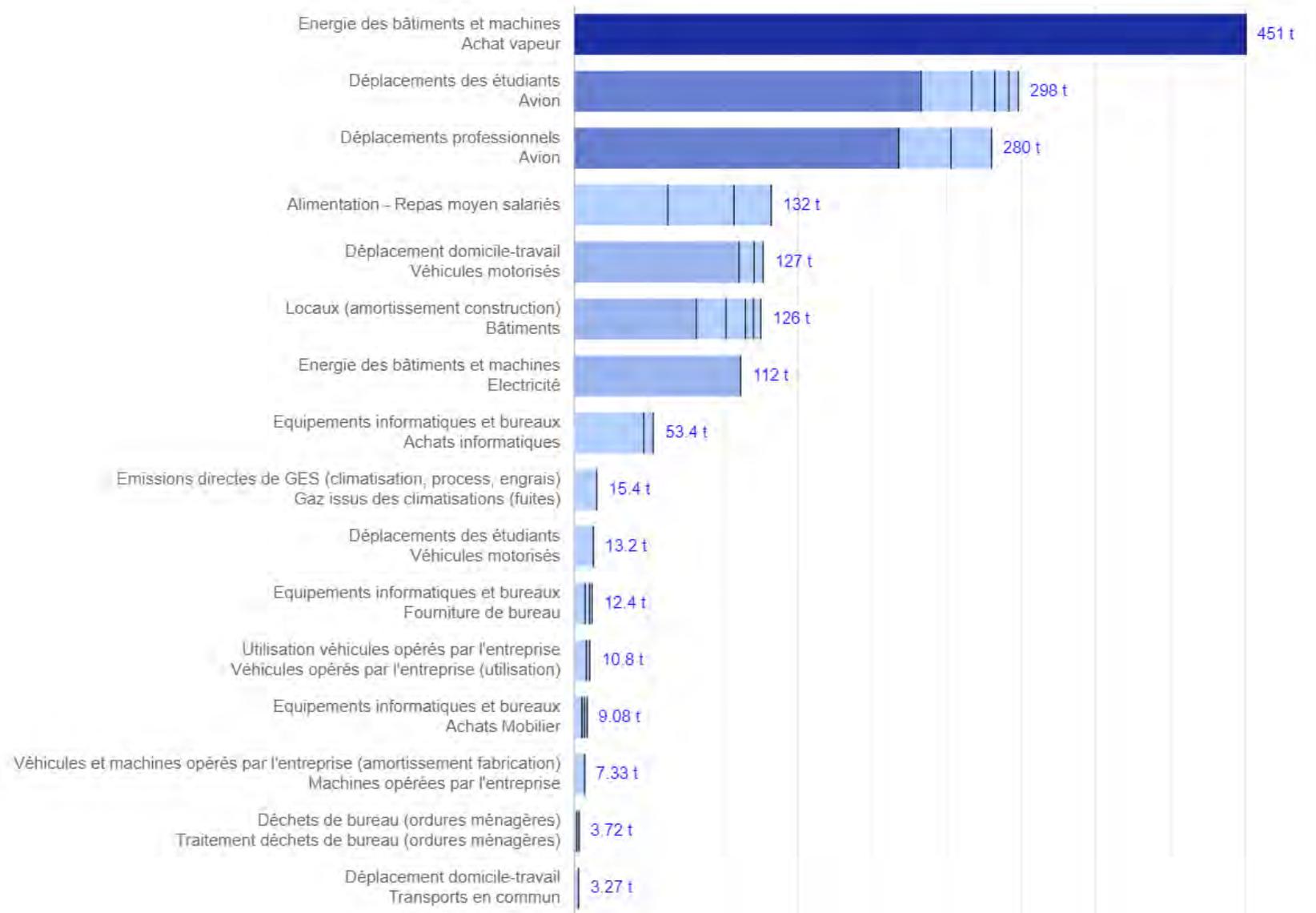
Bilan carbone 2019 de l'ENTPE



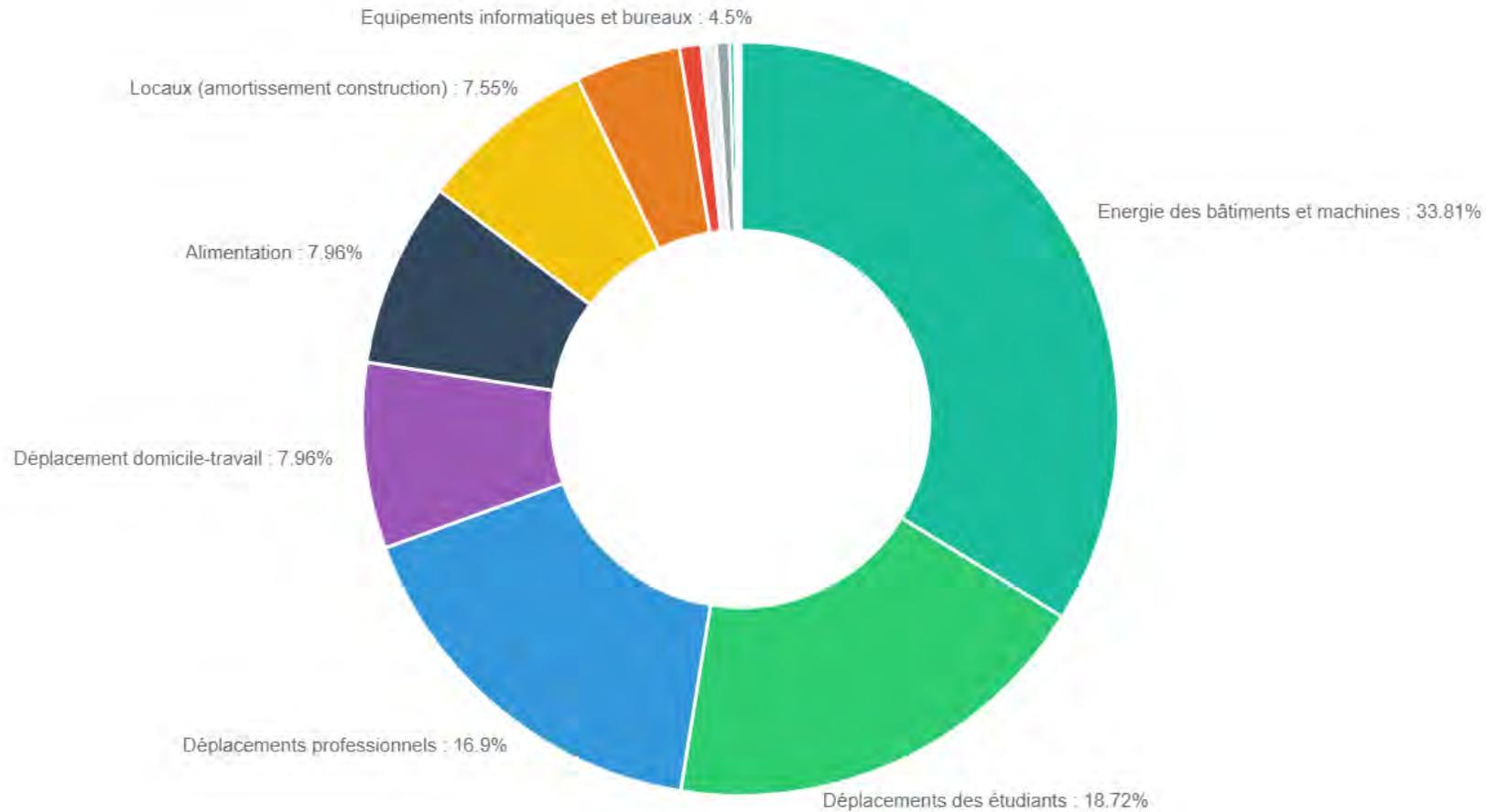
/// Éléments de contexte

- Premier bilan carbone de l'ENTPE
- Choix de l'année 2019, dernière année « hors Covid »
- Bilan réalisé dans le cadre d'une « Promotion climat » de l'enseignement supérieur lyonnais (avec Crous Lyon, UdL, Lyon I, Université Jean Monnet, ENISE, ENS Lyon, Vetagrosup)
- Une équipe de 3 personnes : J. Chaudonneret, A. Vailly, L. Bessard

/// Bilan carbone 2019 de l'ENTPE : 1664 tCO2e



/// Bilan carbone 2019 de l'ENTPE: 1664 tCO2e



/// Éléments relatifs à la fiabilité du bilan

- Déplacements (au global) : bonne fiabilité des données d'entrée
- Déplacements domicile/école : éléments basés sur l'enquête Mobicampus 2019 (taux de réponse d'environ 30% pour l'ensemble permanents et étudiant.es).
- Déplacements professionnels : plus de 90% des déplacements professionnels pris en compte via le prestataire de réservations
- Consommation énergétique pour les bâtiments et usages: bon suivi grâce à la présence d'un économètre de flux ; amélioration en cours de la finesse du suivi de ces consommations (mise en service de nombreux compteurs)
- Amortissement : partir sur les achats de l'année, amortis sur un an (sauf informatique et gros équipements sur le stock avec durée adaptée)

/// Comparaisons (en kg CO²e)

		ENTPE	INSA	ENS	Veto
Achat vapeur (chauffage)	/m ²	17,4		18	28
	/occupant	435,7	306	570	870
Electricité	/occupant	108,2	92,8	340	153
Déplacements professionnels	/permanent	1170,8	263	253	370
Déplacements étudiants	/étudiant	445,7	587	90	323
Déplacements domicile/campus	/permanent	487,5	333	300	950
	/étudiant	23,2	35,7	20	45
Amortissement constructions	/m ²	4,8		16	16

/ Page 6 Pour l'ENTPE, 245 permanents, 700 étudiants, 90 doctorants, 1035 occupants



/// Quels objectifs/pistes de travail?

Pour répondre de manière ambitieuse aux objectifs de l'accord de Paris sur le climat, nous devons diminuer nos émissions d'au moins 50% entre 2019 et 2029.

A un horizon de 3 ans (fin 2025), cet objectif nous engage à une diminution d'au moins 25% de nos émissions par rapport à 2019.

Trois groupes de travail chargés d'élaborer les plans d'actions à 3 ans:

- Consommations énergétiques (dont consommation électrique) des bâtiments et achats informatiques
- Déplacements professionnels et déplacements domicile-travail du personnel
- Déplacements des étudiant.es pour stage ou cursus à l'étranger

Animés par la délégation RSE de l'école, ces groupes présenteront leurs conclusions au CODIR début novembre 2022 pour une adoption.